



PRÉFET DES ARDENNES

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Charleville-Mézières, le 24 août 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fonds "mobilités actives"

Afin de promouvoir le vélo comme une solution concrète aux besoins de déplacement quotidien des français, le Gouvernement a lancé, en 2019, un fonds national "Mobilités actives".

Ce fonds vise à soutenir, accélérer et amplifier les projets de créations d'itinéraires cyclables dans les collectivités, permettant également d'accélérer la transition écologique du pays.

Dans le cadre du 5e appel à projets, les propositions de trois communes ardennaises ont été retenues :

- une aide de 676 048,21€ soit 36,73% du montant du projet de construction de 4 passerelles sur la rivière Aisne et sur le canal des Ardennes pour la ville de Rethel,
- une aide de 176 318,24€ soit 36,73% du montant du projet de liaison propre entre la gare routière et le quartier du lac pour la ville de Sedan,
- et une aide de 478 699,12€ soit 36,73% du montant du projet de création d'une passerelle cyclable de franchissement de la Meuse pour la ville de Charleville-Mézières.

Ces subventions, issues de France Relance, permettront la mise en œuvre de ces solutions.

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle
et de la représentation de l'État

Mél : pref-communication@ardennes.gouv.fr

1 place de la Préfecture
08005 Charleville-Mézières cedex

